

Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli
et Elena Llamas-Pombo (éds)

Enregistrer la parole et écrire la langue
dans la diachronie du français

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.dnb.de> abrufbar.

Comité de lecture

Ce livre a été édité avec le soutien financier de l'Unité de recherche CLESTHIA, *Langage, systèmes, discours* (EA 7345), de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

Les chapitres de cette publication ont fait l'objet d'une double évaluation par les pairs. Les éditrices remercient de leur contribution à ce livre les membres du Comité de lecture :

Marc Arabyan	(Université de Limoges et Éditions Lambert-Lucas)
Wendy Ayres-Bennett	(University of Cambridge)
Yvonne Cazal	(Université de Caen-Basse Normandie, CRISCO)
Maria Colombo Timelli	(Université Paris Sorbonne - Paris 4)
Bernard Combettes	(Université de Lorraine, ATILF)
Nadine Henrard	(Université de Liège)
Céline Guillot	(École Normale Supérieure de Lyon, IHRIM)
Alexei Lavrentiev	(CNRS et École Normale Supérieure de Lyon, IHRIM)
Elena Llamas-Pombo	(Universidad de Salamanca, IEMYR)
Christiane Marchello-Nizia	(École Normale Supérieure de Lyon, IHRIM)
Gabriella Parussa	(Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, CLESTHIA)
José Pinto de Lima	(Universidade de Lisboa)
Michela Russo	(Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis)

© 2017 · Narr Francke Attempto Verlag GmbH + Co. KG
Dischingerweg 5 · D-72070 Tübingen

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.
Gedruckt auf säurefreiem und alterungsbeständigem Werkdruckpapier.

Internet: www.narr.de
E-Mail: info@narr.de

Printed in the Germany

ISSN 0940-0303
ISBN 978-3-8233-6989-9

Table des matières

<i>Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli et Elena Llamas-Pombo</i> Introduction	9
<i>Tobias Scheer et Philippe Ségéral</i> Sur les aboutissements <i>rr</i> et <i>r</i> de <i>tr/dr</i> intervocaliques en ancien français	19
<i>Elena Llamas-Pombo</i> Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation	41
<i>Gabriella Parussa</i> La vertu ou la puissance de la lettre. Enquête sur les fonctions attribuées à certaines lettres de l'alphabet latin dans les systèmes graphiques du français entre le 11^e et le 16^e siècle	91
<i>Aude Wirth-Jailland</i> L'automne d'une <i>scripta</i>	115
<i>Maria Colombo Timelli</i> Les dialogues dans les <i>Cent nouvelles nouvelles</i>. Marques linguistiques et (typo)graphiques, entre manuscrit et imprimé	129
<i>Claire Badiou-Monferran</i> « Ponctuation noire », « ponctuation blanche » et « contes bleus » : l'évolution du codage des discours directs dans <i>La Barbe bleue</i> de Perrault (1695-1905)	147
<i>Manuel Padilla-Moyano</i> Une pouce de largur et un pouce de profundur. Le français régional dans les manuscrits basques des 18^e et 19^e siècles	167
<i>Abstracts and keywords</i>	183

Tobias Scheer et Philippe Ségéral

Sur les aboutissements *rr* et *r* de *tr/dr* intervocaliques en ancien français

1 Introduction¹

Les séquences latines *tr* et *dr* intervocaliques, après avoir été neutralisées en *ðr*, ont en afr. deux réflexes : *r* simple (*patre* > afr. *père*) et *r* géminé (*vitrinu* > afr. *verrin*). En fr. mod., le *r* simple a été généralisé, mais des traces de l'ancienne opposition demeurent dans l'orthographe².

Si l'afr. distingue *a priori* *r* simple et géminé (voir, par exemple, Nyrop 1914 : § 316), la différence entre *r* et *rr* n'a bien souvent pas été prise au sérieux. Ainsi La Chaussée (1974 : § 4.3.2) affirme qu'il s'agit d'« un simple fait de graphie », quand Nyrop (1914 : § 383) pose simplement la question. Pope (1952 : § 372) y voit bien une réalité phonétique, mais celle-ci lui paraît erratique et sans régularité apparente : « *ð* appears to have been sometimes assimilated to *r*, sometimes simply effaced and the conditions under which these processes take place have not yet been determined ». De même Rheinfelder (1976 : § 555) note qu'il « n'est pas rare » que l'amuissement complet de l'occlusive soit observé (*i.e.* sans passage à *rr* par assimilation) et affirme que la réduction de tous les groupes à *r* simple est achevée dès le début du 12^e siècle. Bourciez et Bourciez (1967 : § 181-H) affirment, eux, que le *rr*, d'origine (*terra* > *terre*) ou résultat du processus qui nous concerne ici, « se faisait encore entendre avec un fort roulement au 16^e siècle, d'après les

¹ Nous remercions les participants au *Colloque Diachro VII* (Paris, 5-7 février 2015) pour leurs remarques et Yvonne Cazal et Gabriella Parussa pour l'aide qu'elles nous ont apportée en matière de graphies médiévales.

² Dans ce travail, nous utilisons les conventions suivantes. Nous nommons « proto-français » la période pré-littéraire où le français, non encore attesté, est déjà différencié de l'occitan et du franco-provençal. Nous utilisons les abréviations suivantes : lat. pour « latin classique », lv. pour « latin vulgaire » (ou latin parlé tardif), afr. pour « ancien français », fr. mod. pour « français moderne », CS et CR pour « cas sujet » et « cas régime » respectivement. Les étymons sont en romain, les formes d'aboutissement (afr. et fr. mod.) en italiques. Les chevrons renvoient aux graphies de l'afr. : ainsi <rr> ou <r> désignent une géminée et une simple graphiques, tandis que *rr* désigne une géminée et *r* une simple au plan phonétique/phonologique. Nos transcriptions sont conformes à l'API, mais nous utilisons le *macron* pour noter la longueur vocalique (â, ê, ô...) et le soulignement indique le caractère tonique des voyelles.

témoignages des grammaires de l'époque », mais demeurent perplexes et notent seulement (§ 144-H) que « l'opposition *pierre-père* constitue une anomalie sérieuse ».

Fouché (1966-1973 : 719-723) et Merk (1983) au contraire prennent l'opposition r/rr comme une réalité et avancent les conditions d'une distribution complémentaire. Merk (1983 : 336) pense que l'on obtient rr à partir des groupes primaires tr, dr alors que r continue les groupes secondaires t(v)r, d(v)r : « l'examen attentif du fr. mod. et une étude statistique des graphies du fr. médiéval [d'après Tobler et Lommatzsch] nous semblent révéler des tendances régulières. [...] Lorsque les groupes TR ou DR sont primaires [...] leur résultat français est à peu près toujours RR, et lorsque ces mêmes groupes sont secondaires [...], le résultat est le plus souvent R ». Fouché (1966-1973 : 719 *sq.*) considère pour sa part que l'aboutissement est r lorsque la voyelle précédente était longue en proto-français (sachant qu'une voyelle en proto-français est longue lorsqu'elle était tonique et libre en latin, voir § 2.2), mais rr au cas où la voyelle précédente était brève en proto-français.

Dans ce travail, nous reprenons l'idée que l'opposition r/rr n'est pas un simple fait de graphie mais correspond à une réalité phonétique. Bien que d'une part les données graphiques soient complexes et que des processus analogiques (particulièrement dans les formes verbales) opacifient les faits d'autre part, nous ferons valoir les raisons qui existent néanmoins de prendre au sérieux, sous ces flottements, la réalité phonétique de l'opposition r/rr.

Considérant ensuite la question du conditionnement de la distribution complémentaire des deux aboutissements, nous montrons d'abord que, si la vision de Merk ne résiste pas à l'examen des faits, Fouché, en revanche, a vu juste : les aboutissements r/rr sont en effet en relation avec la quantité de la voyelle qui précède. Nous proposons à la suite une analyse de la longueur vocalique qui permet de rendre compte de l'opposition constatée.

Enfin, nous nous tournons vers la question que pose le comportement particulier et inattendu des diphtongues ouvrantes afr. *ie* (< lat. *ĕ*) et *ue* (< lat. *ŭ*), qui est à l'origine de la perplexité de Bourciez et Bourciez (1967 : § 144-H). L'analyse que nous proposerons recoupe ce que l'on a appelé la « bascule des diphtongues ». Dans les diphtongues *ie* et *uo* > *ue*, voyelles longues à contour, la partie initiale (i/u) se consonifie à terme (*ie* > *je*, *ue* > *we*). Les anciennes diphtongues sont désormais des voyelles brèves. Il est attendu par conséquent, dans les termes de l'analyse de Fouché que nous adopterons, que la résolution des séquences *dr* aboutisse dans ce cas à rr. De fait, on a *petra* > *pietra* > afr. *pierre* (*pjerre*) comme *quadrātu* > afr. *carré*. Ce processus de glidification des premières parties hautes des anciennes diphtongues marque par ailleurs la réapparition dans la langue des groupes

complexes tautosyllabiques (attaques branchantes) Cj (consonne + yod), qui est caractéristique du français jusqu'à ce jour.

La présence systématique de doublons avec et sans gémée pour les mots à *ie*, *ue* (*petra* > afr. *piere/pierre*) montre toutefois que la consonnification a été, un temps, optionnelle. Les formes en r simple en effet sont attendues après voyelle longue : ceci suppose, dans les variantes avec r simple, le maintien des diphtongues (longues) *ie*, *ue*, sans consonnification³.

2 Généralisations empiriques

2.1 Problèmes de graphie et effets analogiques

Le flottement des graphies <r>/<rr> est une réalité. Pour ne prendre qu'un exemple, sous « ocire », dans Tobler et Lommatzsch (1925-95, *infra* T-L), sur les 8 graphies de l'infinitif en afr. (< occīd(e)re) qu'offrent les exemples, 4 ont <rr>, 4 <r>.

Mais il s'agit là d'un exemple où la graphie note l'aboutissement d'une séquence intervocalique *dr* (occīd(e)re, matrīna). Si l'on considère les graphies pour les séquences r et rr présentes en latin, la situation est tout à fait différente. Pour un r latin simple, en effet, la graphie est invariablement <r>, par exemple dans afr. *chere* < cāra (Adj) / cāra (N), *cire* < cīra, *parent* < parente, *farine* < farīna, *mari* < marītu etc. Dans le cas de rr latin, au contraire, la graphie est très majoritairement <rr> : pour *terra*, par exemple, l'article « terre » dans T-L donne 83 exemples avec <rr> contre 9 avec <r>. Bref, la dualité graphique correspond à une réalité phonétique : [r] simple vs [rr] gémé.

On ne peut donc voir dans l'existence de deux graphies lorsqu'il s'agit des aboutissements de *dr* « un simple fait de graphie » : la position de La Chaussée (1974 : § 4.3.2) n'est pas tenable. Ce double reflet graphique montre simplement qu'il y a, sur le plan phonétique, deux aboutissements de *dr* : [r] et [rr].

La réalité phonétique de l'opposition graphique <r>/<rr> apparaît aussi clairement dans le fait que lat. i, ē, e à l'initiale atone devant <rr> graphique donnent toujours fr. mod. [ɛ] et non pas schwa. Dans un premier temps, lat. i, ē, e à l'initiale atone aboutissent à afr. e. Il y a ensuite en période historique une évolution en position libre (que La Chaussée 1974 : 201 place au 11^e siècle) qui réduit cette voyelle à schwa (*mināre* > afr. *mener* > fr. mod. *m[ə]ner*, mais *virtūte* > afr. *vertu* > fr. mod. *v[ɛ]rtu*). Or le <rr> issu de tr/dr (primaire ou secondaire) produit invariablement [ɛ] : *vitrariu* > afr. *verrier* >

³ La présente contribution est un développement de Scheer (2014) mais s'en distingue par le fait qu'il traite davantage de l'aspect touchant la phonétique historique et la chronologie que les conséquences pour la théorie phonologique. L'un comme l'autre sont issus des travaux sur la *Grande grammaire historique du français* (GGHF).

fr. mod. *v[ɛ]rrier*, °petrōne > afr. *perron* > fr. mod. *p[ɛ]rron*, it(e)rāre > afr. *errer* > fr. mod. *[ɛ]rrer*, °Bit(u)rīgu > afr. *Berri* > fr. mod. *B[ɛ]rry*, fut. 3sg °vid(e)rāt > afr. *verra* > fr. mod. *v[ɛ]rra*. On en conclut qu'au moment où afr. e s'est partagé en [ɛ] et schwa selon qu'il était libre ou entravé, le <rr> graphique était bien une gémignée phonétique⁴.

Cela étant, les flottements graphiques se constatent souvent pour une même forme, ainsi *oāre/oārrre*, cf. *supm.* Mais dans un très grand nombre de cas, on peut imputer les graphies doubles aux pressions analogiques. L'analogie a joué sur la distribution de r et rr de façon significative, surtout au sein des paradigmes verbaux, mais aussi dans les formes nominales (CS vs CR), ainsi que dans les cas de dérivations (N → N, N → V...). Bourciez et Bourciez (1967 : § 144-H) notent ainsi justement « que l'analogie a fortement joué en ce domaine ».

Fouché (1966-1973 : 721 sq.), quant à lui, après avoir proposé une distribution de r et rr en fonction de la longueur de la voyelle précédente (voir l'Introduction et la section suivante), dresse une liste de doublons où, à côté de la simple attendue, on a aussi des formes à gémignée ou *vice versa*, et indique l'attracteur analogique auquel on peut imputer la forme déviante. Dans le Tableau (1) ci-dessous, nous reproduisons quelques-uns des exemples qu'il avance :

Tableau (1)

lat.	doublon afr.		attracteur analogique	
	forme attendue	forme inattendue	lat.	afr.
	r	rr		
latro	lere CS	lerre CS	latrōne	larron CR
būt(y)ru	bure	burre	°būt(y)rāre °būt(y)rāriu	burrer burrier
īt(e)rat 3sg	eire	eirre	it(e)rāre	errer
vītru	veire	veirre	vitrāriu vitrīnu	verrier verrin
	rr	r		
°crēd(e)rat fut.3sg	crerra	crera	crēd(e)re	creire
°occīd(e)rat fut.3sg	occirra	ocira	occīd(e)re	ocire
°claud(e)rat fut.3sg	clorra	clora	claud(e)re	clore

⁴ Notons que la graphie moderne n'est pas un indicateur sûr : elle peut avoir été altérée comme dans °petrosīliu > afr. *perresil* > fr. mod. *p[ɛ]rsil* où <rr> > <r>, mais cela ne change rien au fait que la voyelle précédente est [ɛ] et non pas schwa.

À côté de cela, il existe quelques formes pour lesquelles il n'est pas évident de proposer une source analogique, même si l'on peut penser qu'il y en a eu une. Il faut alors considérer le nombre des graphies respectives. Or il existe presque toujours un net différentiel entre les deux graphies. Ainsi pour *marrine/marrene* < matrīna / °-ana ou *mairrien* < °mat(e)riamen, par exemple, les graphies avec r existent mais sont nettement minoritaires : 3 sur 9 pour *marrine*, 13 sur 34 pour *mairrien* (T-L s. v.).

Malgré les apparences, le cas de lat. *vītru* ne déroge pas à la règle. On relève certes une grande majorité de formes avec gémignée afr. *voirre*, *veirre* (*contra* Fouché qui prévoit r simple après voyelle tonique libre latine), mais les formes prédites par Fouché existent : afr. *voire* (T-L 11 : 669, lignes 25, 47 ; 670 : lignes 13, 38 ; 671 : lignes 2, 16), afr. *veire* (T-L 11 : 671, ligne 26). Nous l'avons dit, un grand nombre de mots présentent une variation entre formes avec <rr> et <r> qui est souvent le fait d'un processus analogique mais parfois n'a pas d'explication apparente. Le cas de *vītru* appartient à cette dernière catégorie et a la particularité que les formes prédites par Fouché sont en minorité.

On peut se convaincre toutefois que ce sont bien ces formes avec <r> simple qui traduisent la réalité phonétique de l'afr. en considérant le fait que *vītru* possède également des aboutissements où la voyelle tonique est entravée, i.e. non diphtonguée : afr. *verre* (qui est la forme qui nous est parvenue en fr. mod.). Ici le T-L ne fait état d'aucune variation : la forme afr. **vere* n'existe pas. On en conclut que <r> ne peut représenter une gémignée phonétique (sinon afr. *vere* serait une graphie possible où une gémignée phonétique entrave la voyelle tonique), et par conséquent que le <rr> des formes à voyelle tonique libre afr. *voirre*, *veirre* ne peut être phonétiquement réel : s'il l'était la voyelle tonique serait entravée et n'aurait pas pu diphtonguer.

2.2 r et rr en distribution complémentaire en fonction de la longueur de la V précédente

Selon Merk (1983), ce serait la nature primaire ou secondaire des séquences tr, dr qui conditionnerait l'aboutissement à la simple r ou à la gémignée rr. Mais la proposition ne résiste pas à l'examen des faits : que le groupe soit primaire ou secondaire, l'afr. a r autant que rr. Nous donnons au Tableau (2) ci-dessous, pour chaque cas, un exemple caractéristique représentatif de la situation globale.

Tableau (2)

Comportement identique des groupes primaires et secondaires :

		afr. r		afr. rr	
tr	primaire	patre	afr. père	petra	afr. pierre
	secondaire	it(e)rat 3s	afr. eire	it(e)rāre	afr. errer
dr	primaire	°cathedra	afr. chaire	quadrātu	afr. carré
	secondaire	°rīd(e)re	afr. rire	°rīd(e)rat fut.3s	afr. rirra

Ce qui conditionne le choix des deux réflexes est en réalité, pensons-nous, la longueur proto-française⁵ de la voyelle précédente. En d'autres termes, nous suivons fondamentalement sur ce point Fouché (1966-1973 : 719-720) qui écrit : « Après une voyelle longue (accentuée) ou une diphtongue décroissante, accentuée ou non, -dr- s'est réduit à -r-. [...] Après une voyelle brève, accentuée ou non, -dr- a conservé tout d'abord ses deux éléments, pour aboutir à -rr- par assimilation de ð à r ».

La quantité vocalique latine (*i.e.* l'opposition phonologique basée sur elle) a été, on le sait, ruinée dans les langues romanes, pour être remplacée par la qualité (aperture) des voyelles. À partir de là s'est mise en place une nouvelle opposition quantitative, propre au proto-français, qui ne continue pas celle du latin mais où l'accent — dont la place est restée stable — allonge la voyelle lorsqu'elle est libre : toutes les toniques libres sont en proto-français longues, alors que toutes les atones autant que les toniques entravées sont brèves, ce que Fouché (1967-1973 : 215) résume ainsi : « En syllabe ouverte, les anciennes longues accentuées sont restées longues et les anciennes brèves accentuées le sont devenues. Inversement, en syllabe fermée, les anciennes brèves accentuées sont restées brèves et les anciennes longues accentuées se sont abrégées ». Straka (1979 : 265) indique de même un « [...] allongement des voyelles accentuées et libres [...] ».

Le processus décrit est bien connu : il s'agit d'un allongement tonique en syllabe ouverte. L'italien moderne fournit un exemple clair (voir par exemple Chierchia 1986, Farnetani et Kori 1986) : alors que la voyelle tonique de *fato* « destin » et *pigro* « paresseux » est libre et donc longue, celle de *fatto* « le fait » et *parco* « parc », entravée, demeure brève. Les voyelles atones sont, elles, toujours et seulement brèves. L'allongement tonique en syllabe ouverte s'observe dans beaucoup de langues aussi diverses que l'islandais (Ámason

⁵ Et non la longueur latine : on a r simple pour *mātre* > afr. *mere* aussi bien que pour *patre* > afr. *pere*, rr géméné pour °būt(y)rāre > afr. *burrer* comme pour *latrōne* > afr. *lar-ron*, etc.

1998), le selayarese (langue austronésienne, Mithun et Basri 1986) ou l'arabe palestinien (Kenstowicz 1994 : 274 sq.).

La distribution produite par ce processus est rappelée sous le Tableau (3) (noter qu'un point entre deux symboles, ...V.CV... par exemple, indique la coupe syllabique).

Tableau (3)

Allongement tonique en syllabe ouverte

	position libre	position entravée
voyelle tonique	...V.CV... ==> [VV]	...VC.CV... ==> [V]
voyelle atone	...V.CV... ==> [V]	...VC.CV... ==> [V]

Dans un tel système, une voyelle longue entravée est donc impossible : *VVC.CV. Les voyelles longues n'existent qu'en syllabe ouverte (« libre »).

La distribution sous (3) est la base même de l'événement majeur dans la diachronie du français que constituent les évolutions différentes des voyelles toniques libres et entravées : les premières diphtonguent, les secondes demeurent monophongues (Fouché 1966-1973 : 213 sq., Pope 1952 : §§ 224 sqq., Straka 1979 : 194, 265)⁶.

Pour revenir maintenant à la distribution de r/rr, et en laissant de côté pour l'instant le cas des diphtongues *ie/ue* < *ε / ɔ* qui seront traitées en § 2.3, il est clair qu'elle est conditionnée par le caractère long ou non de la voyelle précédente. Nous donnons au Tableau (4) ci-dessous une liste d'exemples ; elle est issue de Fouché (1967-1973 : 719-723)⁷. Comme il apparaît, on a r simple si la voyelle précédente était tonique en latin (4a), donc longue, alors que la géminée est produite après voyelle latine atone, donc brève (4b). (Noter que, dans le cas des séquences *dr*, on ne doit considérer que la position libre : tr, dr ne peuvent pas, bien sûr, se trouver en coda).

⁶ Le fait que les diphtongaisons soient la conséquence de la longueur de la voyelle et non pas de sa tonicité est une évidence (toutes les grammaires le disent directement ou indirectement) puisque toutes les voyelles toniques ne diphtonguent pas (voir Tableau 3) : seules celles qui peuvent être longues parce qu'elles sont libres suivent cette évolution. Bien entendu, cela ne change rien au fait que la longueur elle-même soit le produit de l'accent (de longueur justement). Celui-ci est donc responsable de la diphtongaison, mais *seulement* indirectement (et filtré par les conditions syllabiques qui permettent la longueur).

⁷ Mais elle ne reprend pas l'exception faite pour la « diphtongue décroissante » et les formes *mairien* et *mairrement* retenues par Fouché : pour les raisons numériques indiquées plus haut en § 2.1, ce sont les graphies *mairrien* et *mairrement* qui, clairement, doivent être prises en compte. En outre, les diphtongues dans *mairrien* et *mairrement* sont des diphtongues conditionnées qui ne sont pas concernées ici (cf. § 2.3 et note 8).

Tableau (4)

Évolution de lat. *dr* < *tr*, *dr* intervocalique

(4a)	TR → r / <u>VV</u> _[tonique] _____	(4b)	TR → rr / <u>V</u> _[atone] _____	
i	consīd(e)rat 3s desīd(e)rat 3s	afr. <i>consire</i> afr. <i>desire</i>	consīd(e)rāre desīd(e)rātu part. p. desīd(e)rānte part. a.	afr. <i>consirrer</i> afr. <i>desirré</i> afr. <i>desirrant</i>
	°rīd(e)re occīd(e)re	<i>rire</i> afr. <i>ocire</i>		
e	crēd(e)re īt(e)rat 3s arbītriu °tonītru vītru	afr. <i>creire</i> afr. <i>eire</i> afr. <i>arvoire (auv-)</i> afr. <i>toneire</i> afr. <i>veire</i>	sed(e)rat fut. 3s it(e)rāre °petrāriū °petrōne vitrāriū vitriū °petrosīliū °Bit(u)rīgu	afr. <i>serra</i> afr. <i>errer</i> afr. <i>perrier</i> afr. <i>perron</i> afr. <i>verrier</i> afr. <i>verrin</i> afr. <i>perresil</i> afr. <i>Berri</i>
a	latro patre frātre mātre arātru	afr. <i>lere</i> CS <i>père</i> <i>frère</i> <i>mère</i> afr. <i>arere</i>	latrōne cad(e)rat fut. 3s °hat(i)rat fut. 3s (<frk. °hatjan) adrestāre quadrātu patrīnu °matrīna (°-ana) quadruviū °quadrāriū atramentu mat(e)riāmen mat(e)riamentu latrocinīu °matriculāriū °quadrifurcu °quatriniōne	afr. <i>larron</i> CR afr. <i>cherra</i> afr. <i>harra</i> afr. <i>arrestar</i> afr. <i>carré</i> afr. <i>parrin</i> afr. <i>marrine</i> , - <i>arrene</i> afr. <i>carroge</i> afr. <i>carrier</i> afr. <i>arrement</i> afr. <i>mairrien</i> afr. <i>mairrement</i> afr. <i>larrecin</i> afr. <i>marreglier</i> afr. <i>carrefour</i> afr. <i>carregnon</i>

		°atrapica	afr. <i>arrache</i>	
		Atrebātes	afr. <i>Arras</i>	
o	frq. <i>lōpr</i> ambūtru	afr. <i>leure</i> afr. <i>ambore</i>	°putrīre °nutrīre nutrīmen nutritiōne °nutritūra °fodrāre °excūt(e)rat fut. 3s °succūt(e)rat fut. 3s °pot(e)rat fut. 3s	afr. <i>porrir</i> afr. <i>norrir</i> afr. <i>norrin</i> afr. <i>norreçon</i> afr. <i>norreture</i> afr. <i>ferrer</i> afr. <i>escorra</i> afr. <i>secorra</i> afr. <i>porra</i>
y	būt(y)ru °ambūtru	afr. <i>bure</i> afr. <i>ambure</i>	°būt(y)rāre °būt(y)rāriū	afr. <i>burrer</i> afr. <i>burrier</i>
o	claud(e)re	<i>clore</i>	°claud(e)rat fut. 3s aud(i)rat fut. 3s	afr. <i>clorra</i> afr. <i>orra</i>

2.3 Cas des diphtongues⁸

Les diphtongues fermantes de l'afr. (i.e. dont le second élément est plus fermé que le premier), *ei* < *e* < lat. *ī* et *ē* toniques libres (*tēla* > afr. *teile*) et *eu* < *ou* < *o* < lat. *ū* et *ō* toniques libres (*flōre* > afr. *flour* > *fleur*) auxquelles il faut ajouter la diphtongue °*ae* < *a* < lat. *ā* et *ā* toniques libres qui passe ensuite à *è* (*māre* > afr. *mer*), ne requièrent pas d'analyse particulière. Elles se comportent en effet comme attendu, n'étant que les versions diphtonguées de voyelles toniques et par conséquent longues en proto-français : quand elles précèdent la séquence *dr*, celle-ci aboutit à *r* simple (voir au Tableau (4)), par exemple, *crēd(e)re* > afr. *creire*, frq. *lōpr* > afr. *leure*, *patre* > °*paeðre* > afr. *pere*).

Il en va tout autrement pour les deux diphtongues ouvrantes que connaît l'afr., *ie* et *ue*, issues de proto-fr. *ē* et *o* < lat. *ē* et *ō* brefs toniques libres respectivement. Ces diphtongues, qui représentent autant que les diphtongues fermantes une voyelle longue proto-française, produisent pour la plupart des doublons : pour le même mot, *dr* situé à droite de ces diphtongues aboutit aussi bien à la géminée *rr* qu'à la simple *r*. Exemples au Tableau (5) ci-dessous.

⁸ Ne sont pertinentes pour la démonstration à suivre que les diphtongues dites spontanées, i.e. qui ne sont pas nées de la combinaison d'une voyelle avec un élément extérieur (dites diphtongues conditionnées), en particulier un yod.

Tableau (5)

Diphthongues ouvrantes

lat. afr.	lat.	afr. rr	afr. r
ē	ie	hed(e)ra	afr. <i>ierre</i>
		Petru	afr. <i>ierre</i>
		petra	afr. <i>ierre</i>
		cathedra	afr. <i>chaiere</i>
		°petrica	afr. <i>piere</i>
		ad/de-retro	afr. <i>arriere/derriere, derriers</i>
ō	ue	frk. fōdar	afr. <i>fuerre/feurre</i> afr. <i>fuere/feure</i> [fr. mod. <i>feurre</i>]
		frk. fōdr	afr. <i>fuerre/feurre</i> afr. <i>fuere/feure</i> [fr. mod. <i>fourr-[eau]</i>]
		Altiod(u)ru	afr. <i>Auçuerre</i>
		Nemetod(u)ru	afr. <i>Nantuerre</i>
		Tonod(u)ru	afr. <i>Tonuerre</i>
		Brivod(u)ru	fr. mod. fr. mod. <i>Briare</i> (Loiret)
			<i>Briarres-sur-Essonne</i> (Loiret)

Bien que les exemples de ē, ō suivis de tr, dr soient peu nombreux, la présence des graphies avec rr attire l'attention. Elle est en effet quasi systématique.

Seuls °cathedra, °petrica et ad/de-retro font *a priori* exception : ils n'apparaissent en effet qu'avec r simple. Mais chacun de ces trois mots présente des caractéristiques particulières (et n'apparaissant que dans ces items) qui expliquent que dans leur cas il n'y a jamais eu, phonétiquement, de gémignée. Dans cathedra, c'est la chute de la consonne intervocalique t qui interdit l'apparition d'un aboutissement gémigné pour dr : ceci deviendra clair lorsque nous aurons, dans la section 3.5 à laquelle nous renvoyons le lecteur, établi le lien entre les aboutissements de dr et la « bascule des diphthongues »⁹. Dans °petrica, la chute de la posttonique place le groupe en

⁹ Précisons encore que cathedra fait partie du paradigme colubra qui a comme particularité de produire à côté des aboutissements proparoxytoniques attendus (integru > afr. *entre*) également des paroxytons (integru > afr. *entier*) (Bourciez et Bourciez (1967 : § 6-Rq1). Ce phénomène a suscité de très nombreuses études qui interrogent notamment le statut syllabique du groupe obstruante + r (tauto- ou hétérosyllabique) en dernière syllabe. Ce débat ne touche en rien notre objet d'étude ici : afr. *chaiere* porte la diphthongue ie et de ce fait remonte nécessairement au paroxyton cathedra dont le groupe dr est tautosyllabique. Afr. *chære*, également attesté, a la même origine paroxytonique, cathedra, mais avec voyelle tonique entravée (ce qui implique un

position de coda où il ne peut, évidemment, subsister, d'où la chute pure et simple de δ. Dans ad-retro enfin, la présence de deux séquences dr et tr a très probablement induit une dissimilation de la seconde en r simple comme le pense Fouché (1966-1973 : 721) : « C'est [...] par suite d'une dissimilation [...] que le groupe -dr- de °arriēre (< ad-rétro) s'est réduit à -r-, pour éviter la séquence de deux -rr- dans le même mot ». Ces trois exceptions ne sont ainsi qu'apparentes et ne remettent pas en cause le caractère général de l'aboutissement rr pour ces mots.

Ces trois mots constituent ainsi, de façon inattendue, un argument fort pour la valeur « sérieuse » des graphies : tout montre qu'il n'y a pas de gémignée dans ces mots et, précisément, les graphies avec <rr> sont absentes.

Dans notre analyse (section suivante), nous montrerons ainsi que l'« anomalie » dont font état Bourciez et Bourciez (1967 : § 144-H, voir notre *Introduction*) n'en est pas une : la gémignée qui apparaît dans ces mots découle directement de la mutation qu'ont connu les deux diphthongues impliquées, ie et ue, dans le cadre de ce que l'on a nommé la « bascule des diphthongues ».

Cela étant, les graphies avec r simple reflètent, elles aussi, une réalité phonétique : l'absence de gémignée. Nous tenterons en § 3.5 de comprendre l'existence de ces deux réalités phonétiques des aboutissements de dr après les diphthongues ie et ue : [r] et [rr].

3 Analyse : allongement compensatoire et consonnification de i/u dans ie, ue

3.1 Allongement compensatoire

Deux questions se posent à la sortie de l'examen des données. Il faut comprendre d'une part quel lien il y a entre longueur vocalique et caractère gémigné ou non de l'aboutissement de dr, d'autre part pourquoi les diphthongues ouvrantes semblent obéir à une logique particulière.

Caractérisons d'abord le phénomène de base, qui est la gémignée. Contrairement à nombre de grammairiens (Bourciez § 144-2°, La Chaussée 1974 : 198, Rheinfelder 1976 : § 555, Carton 1974 : 146) qui l'interprètent en tant qu'assimilation (l'ancienne occlusive dentale, débile, s'assimile au r), nous pensons qu'il s'agit d'un allongement compensatoire. Ce processus, fréquent dans les langues (voir par exemple Wetzels et Sezer 1986 et Gess 1998a), fait qu'une consonne ou une voyelle s'allonge lorsque dans son environnement un segment vient à disparaître : l'objet allongé s'étend sur la

cathedra). Notre étude ici ne concerne que le comportement de tr/dr après diphthongue ie, ue. Par conséquent nous prenons en compte seulement afr. *chaiere* < cathedra.

position syllabique vacante suite à l'élimination d'un voisin. Ainsi en afr., *s* chute devant consonne et de ce fait crée les conditions de l'allongement de la voyelle précédente (Bourciez et Bourciez 1967 : § 157-rq2, Gess 1998b) : *testa* > afr. *teste* > [tètə] (> fr. mod. *tête*). Ce processus montre qu'un segment (consonne ou voyelle) n'est pas fait d'une simple substance mélodique, mais également d'une position (syllabique) : il peut arriver que comme dans le cas de l'allongement compensatoire suite à la chute de *s*, la substance soit éliminée (le *s*), mais que l'assise syllabique demeure (la position sur laquelle la voyelle s'étend). Il s'agit ici d'un principe de base de la phonologie auto-segmentale (Scheer 2015 : § 30). Nous représentons cette double identité des segments sous (6a) concernant afr. *teste* > tètə : les « x » sont les positions (syllabiques), et lorsqu'un segment est associé à deux positions il est long, tandis qu'il est bref lorsqu'il est associé à une seule position.

Tableau (6)

Allongement compensatoire

(6a) afr. *teste* > tètə

x	x	x	x	x
	↘			
t	e	s	t	e

(6b) latrōne > afr. larron

x	x	x	x	x	x	x	x
		↘	↘				
l	a	t	r	o	n	e	

Dans le cas qui nous intéresse, (6b), la logique est la même, à cette seule différence que ce sont des consonnes qui jouent les deux rôles : l'ancienne occlusive dentale, devenue *ð*, est éliminée mais laisse derrière elle sa position, sur laquelle la consonne voisine, *r*, s'étend.¹⁰

3.2 Allongement tonique et impossibilité de voyelles longues entravées

Identifions ensuite la source de l'allongement tonique qui a été décrit en § 2.2. S'il est vrai, comme nous l'avons indiqué dans la section précédente, que la longueur d'un segment est due au fait qu'il est associé à deux positions syllabiques, alors les voyelles proto-françaises toniques libres

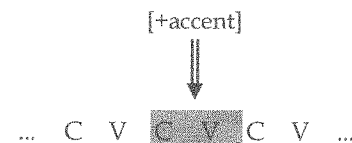
¹⁰ Un relecteur suggère que la gémination du *r* pourrait être la trace d'une gémination du premier élément du groupe *ðr* (< *tr/dr*), à l'image de la gémination dans les groupes labiale + liquide en italien (*febre* > *it. febbre*). *Latrōne* par exemple serait alors passé par une étape ^o*latrōne*, et la gémignée *tt* aurait produit le *rr* que l'on retrouve dans l'aboutissement afr. *larron*. Mais on ne voit pas bien par quel moyen *t.tr* pourrait devenir *rr* : la gémination du *t* crée une séquence *t.tr* où le *tr* est placé en position forte (appuyée). Or les *tr* en position forte demeurent : *intrāre* > afr. *entrer*, *mitt(e)r* > afr. *metre* (Bourciez et Bourciez 1967 : § 144-1°).

doivent avoir acquis une position lorsqu'elles ont été allongées. Autrement dit, l'accent a apporté une position : les voyelles s'allongent seulement sous l'accent.

L'allongement tonique est figuré sous le Tableau (7). Nous passons ici à des représentations un peu plus élaborées qui distinguent des positions consonantiques (C) et vocaliques (V) (au lieu des « x » uniformes), et où l'unité syllabique minimale est un groupe fait d'un C et d'un V, *i.e.* un « CV ». Dans ce cadre, l'identité de l'accent en proto-français est une unité CV vide, *i.e.* sans contenu mélodique (grisée ci-dessous), insérée à droite de la voyelle tonique (soulignée)¹¹.

Tableau (7)

CV accentuel



Nous avons vu en § 2.2 que l'allongement tonique n'a lieu qu'à condition que la voyelle tonique ne soit pas entravée. Une voyelle longue suivie d'une consonne tautosyllabique (coda) est impossible : un allongement qui produirait une telle configuration *VVC.CV n'a pas lieu.

Dans le cadre syllabique dit « CVCV » que nous venons d'introduire et dans lequel sera conduite la suite de notre analyse¹², la non-viabilité d'une voyelle longue entravée (habituellement dite syllabe « super-lourde ») est la conséquence de l'impossibilité pour cette voyelle d'entretenir une relation (latérale) avec la voyelle suivante. En effet, les voyelles longues ont besoin pour exister du soutien (dit Licenciement) venant de la voyelle située à leur droite.

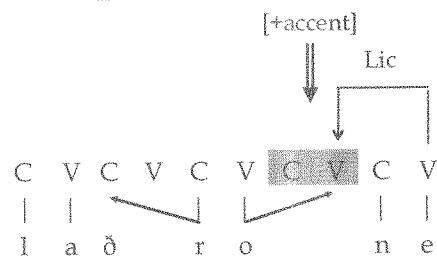
¹¹ Ajoutons que l'identité de l'accent en tant qu'espace syllabique a été mise en évidence à partir d'autres processus et d'autres langues (voir par exemple Chierchia 1986, Ségéral et Scheer 2008, Bucci 2013).

¹² Pour une présentation détaillée, voir Lowenstamm (1996), Scheer (2004).

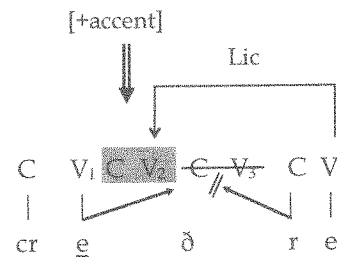
Tableau (8)

Allongement tonique

(8a) V tonique libre

latrone > afr. *larron*

(8b) V tonique entravée

creð(e)re > afr. *creire*

Sous (8a), le o, tonique, s'allonge sur le CV accentuel. Lorsque le ð tombe, le r peut s'étendre sur la position de l'ancienne occlusive dentale : rien ne s'oppose à l'allongement compensatoire. En (8b), la voyelle s'allonge de même sur le CV accentuel. Dans les deux cas (8a) et (8b), l'allongement requiert que la V grisée soit licenciée par la voyelle suivante. C'est le cas en (8a) ; en (8b), c'était le cas lorsque le ð n'était pas encore éliminé et formait avec le r suivant un groupe solidaire (attaque branchante) qui de ce fait circonscrivait le noyau vide intervenant (V₃) : c'est à cette étape de l'évolution qu'a eu lieu l'allongement tonique de la voyelle. Mais ensuite, si consécutivement à la chute du ð on avait l'allongement de r, ceci modifierait cruciallement le statut syllabique du groupe : on passerait d'un groupe tautosyllabique (*i.e.* appartenant à la même syllabe : une attaque branchante) à un groupe hétérosyllabique (gémignée), ce qui placerait la voyelle précédente (longue) en position entravée (alors qu'elle était libre auparavant)¹³. Or cette séquence hypothétique *VVC.CV que créerait l'évolution ðr > rr est proscrire, répétons-le. Aussi l'allongement compensatoire qui aboutirait à la gémination de r est-il, dans ce contexte, inhibé.

La distribution entre r et rr observée en § 2.2 découle ainsi directement des conditions que crée ou non, pour l'allongement compensatoire de r à la suite de la chute de ð, la longueur de la voyelle située à sa gauche.

¹³ Dans les termes de notre cadre théorique, ce changement affecte le statut du noyau que le groupe renferme (V₃) : il n'était pas la cible de relations latérales lorsqu'il était circonscrit au sein du domaine solidaire ðr, mais devient visible pour les relations latérales lorsque le ð chute et rend ainsi la relation solidaire caduque. En (8b), si l'allongement compensatoire de r avait lieu et entravait la voyelle tonique (*i.e.* créait une coda) pour faire *viir.re*, la distance entre la source et la cible du licenciement serait trop grande. V₃, circonscrit dans le groupe solidaire ðr, deviendrait visible pour les relations latérales : la position V₂ ne serait plus licenciée. Dans cette situation, proscrire, c'est l'unité CV de l'ancienne occlusive dentale qui est supprimée.

3.3 La bascule des diphtongues (ouvrantes) : une consonification

La question qui se présente ensuite est donc : comment se fait-il que les diphtongues ouvrantes ie et ue, elles, présentent le r géminé à leur droite ?

Pour essayer de répondre à cette question, récapitulons d'abord ce qui est assuré :

1. d'une part, aucune voyelle brève ne diphtongue. Par conséquent les diphtongues ouvrantes ie, ue sont nées d'une voyelle longue qui elle-même a été engendrée par l'allongement tonique proto-français : par exemple lat. ē > lat. vulg. ē > proto-français ēē > ie (Fouché 1966-1973 : 265) ;
2. d'autre part, la distribution de r simple et r géminé est régulière : rr après voyelle brève (atone) mais r après voyelle longue (tonique), sauf après ie, ue où à côté de la simple r attendue on rencontre également toujours la géminée rr.

Si l'on se fonde sur ces deux points, comme il est raisonnable vu leur régularité, on est conduit à considérer que la longueur des diphtongues ie, ue — et de ces diphtongues seules — est double : ie, ue peuvent avoir valeur d'une voyelle longue, auquel cas on attend r simple < ðr situé à leur droite, mais elles peuvent également être équivalentes à une brève, auquel cas on attend rr < ðr.

Mais quel est le processus qui a ainsi engendré une forme brève de ces diphtongues ? Nous pensons qu'à l'évidence, le processus en cause ici est celui que les grammaires appellent la « bascule des diphtongues ».

Celle-ci est présentée de la manière suivante (La Chaussée 1974 : 206 *sq.*, Fouché 1966-1973 : 266 *sq.*) : dans l'état initial, toutes les diphtongues de l'afr. sont accentuées sur la première partie (ei, ae, eu, ie, ue) ; survient alors dans les diphtongues ie, ue et elles seules, un déplacement de l'accent de la première à la seconde partie : ie, ue > ie, ue. On explique cette « bascule » par le fait qu'au sein d'une diphtongue il y a une « attirance naturelle » de l'accent sur l'élément le plus ouvert (La Chaussée 1974 : 207, Fouché 1966-1973 : 266 *sq.*) : c'est déjà le cas pour les diphtongues fermantes ei, ae, eu, ai dans l'état initial, et les diphtongues ouvrantes ie, ue maintenant se conforment à cette règle.

Les grammaires expliquent ensuite la conséquence de la bascule des diphtongues : la consonification de leur premier élément. Car ayant perdu sa protection accentuelle, ce premier élément se réduit à une consonne : ie, ue > je, we.

Bourciez et Bourciez (1967 : § 46-H) entretiennent le scénario reçu de la « bascule des diphtongues », *i.e.* d'un état primitif où la première partie de la diphtongue était accentuée avant que l'accent se reporte sur la seconde, mais la causalité du changement accentuel qu'ils identifient est toutefois l'inverse

de ce que les autres grammaires proposent : la seconde partie devient tonique *parce que* la première se consonifie. De même, Rheinfelder (1976 : 64) mentionne l'étape *ie* (accent sur la première partie) mais la fait précéder d'un point d'interrogation, pour ne prendre ensuite d'engagement que sur l'étape suivante *je* en disant que le corps de l'évolution est la consonification.

En fait, rien, ni l'aboutissement lui-même ni les textes ni le comparatisme roman ne permettent de supposer que l'accent pour une diphtongue donnée tombait sur la première, plutôt que sur la seconde partie, et surtout qu'il ait existé une quelconque différenciation sur ce point entre les deux éléments de la diphtongue : la seule raison d'être de la *doxa* de la bascule de l'accent est visiblement de motiver cette consonification qui, elle, est réelle.

Plus simplement, les diphtongues *ie*, *ue* cessent d'être diphtongues lorsque leur premier élément se consonifie et devient *j/w* parce que ce premier élément est [+haut] et peut par définition aussi bien identifier une position V qu'une position C (voir Kaye et Lowenstamm 1984) : le même *i* est vocalique dans le fr. mod. [ʒə li] *je lie*, mais consonantique dans [ʒə lje] *je liais*. L'évolution à laquelle nous avons affaire ici est la transformation d'une voyelle longue impliquant une succession de deux timbres différents en une consonne suivie d'une voyelle brève : *ie* > *je* et *ue* > *we*.

Traduit en termes syllabiques, *ie* et *ue* occupaient, suite à l'allongement tonique puis la diphtongaison, deux noyaux (V₁ et V₂ en (9a)). Lorsque la première partie de la diphtongue est consonifiée, un seul noyau (V₂ en (9b)) demeure identifié : on a une voyelle brève.

Tableau (9)

Consonification de *ie*, *ue*(9a) *pieḏrə* (< *petra*)

C	V ₁	C	V ₂	C	V	C	V	>
p	i		e	ḏ	<=	r	ə	

[i e]

(9b) *pjeḏrə* > *pjerə*

C	V ₁	C	V ₂	C	V	C	V
	↗		↘				
p	i		e	ḏ		r	ə

[j e]

C'est l'apparition de cette voyelle brève qui explique la gémination du *r* suivant.

Rappelons en effet que les voyelles longues ont besoin pour exister que leur second V soit licencié (voir les explications sous (8)), et que c'est la raison pour laquelle *r* ne peut gémérer après voyelle longue (ce licenciement

serait impossible)¹⁴. Or la voyelle sous (9b), brève après la consonification, n'est pas assujettie à cette restriction : elle peut demeurer non licenciée. Par conséquent, rien ne s'oppose à ce que l'allongement compensatoire de *r* adienne lorsque *ḏ* tombe : comme partout ailleurs, après voyelle brève, on a la gémération.

Les diphtongues fermantes, elles, n'évoluent pas vers une voyelle brève, leur premier élément ne pouvant pas devenir une consonne : seules les voyelles hautes peuvent se transformer en consonne (glide), et les diphtongues fermantes débutent par définition par une voyelle non-haute.

3.4 Doublons *rr/r* après *ie*, *ue*

Les formes en *rr* (*petra* > afr. *pierra*) résultent ainsi directement de la consonification de la partie haute des diphtongues ouvantes *ie* et *ue*. Mais les versions avec *r* simple (*petra* > afr. *piere*), pas plus que les formes avec *rr*, ne sont des « flottements graphiques » : de quoi procèdent-elles ?

On ne peut, dans leur cas, que supposer un maintien des diphtongues (longues) *ie* et *ue*. En d'autres termes, il faut penser que la consonification a été, pour un temps au moins, optionnelle. Les deux options sont représentées au Tableau (10).

Tableau (10)

Doublons créés par la consonification optionnelle de *ie*, *ue*(10a) *ie* : *petra* > *piere*(10b) *je* : *petra* > *pjerre*

C	V	C	V	C	V	C	V		C	V ₂	C	V ₃	C	V	C	V
				↘									↘			
p	i		e	ḏ		r	e		p	<=	j	e	ḏ		r	e
									[i		e]				[j	e]

En soi, cette dualité n'a rien d'extraordinaire : en fr. mod., dans une configuration assez proche, on peut entendre pour *il a tué* aussi bien [ilatʏe] que [ilatʏʁe] (cette dernière forme avec glide antihiatique). Et elle aurait pu passer inaperçue : seul le fait que la dégémération générale de *rr* n'intervient que postérieurement à la résolution des séquences *ḏr* soit en [r] simple soit

¹⁴ Noter que la flèche <= sous (9a) matérialise la relation de solidarité entre les deux consonnes du groupe *ḏr* (attaque branchante dans la terminologie générative classique) qui a été décrite sous (8) et commentée dans la note 13. Le noyau vide entre *ḏ* et *r*, étant circonscrit par cette relation de solidarité, ne fait pas obstacle au licenciement de *e* par le *ḏ* final. Pour plus de détail, voir Scheer (2004 : § 14).

en [rr] de façon distribuée, comme nous l'avons montré, a engendré la dualité graphique <rr>/<rr> qui permet de l'apercevoir. Dans l'exemple de fr. mod. ci-dessus, la réalisation de la séquence /ye/ en [ye] ou [yɛ] n'a aucun effet collatéral sur quoi que ce soit : si nous ne disposions que de la graphie, rien ne permettrait d'avérer cette dualité de réalisations.

3.5 Les groupes C+glide provenant de ie, ue > je, we sont tautosyllabiques

Des deux évolutions en présence desquelles on se trouve, 1° la résolution distribuée en [rr]/[r] des séquences intervocaliques ðr et 2° la glidification de l'élément haut des diphtongues ouvrantes, la première n'a que des conséquences de faible portée : l'opposition [rr]/[r] se résoudra au profit de la simple, à terme. La seconde, au contraire, est un événement majeur qu'il convient, pour finir, de préciser.

Le cas de °cathedra > afr. *chaiere* est ici, quoique unique à notre connaissance, significatif. Afr. *chaiere* est particulier en ceci, comme nous l'avons dit en § 2.3, qu'il ne semble pas exister pour ce mot de doublon avec rr. Or l'absence de formes avec géminée éclaire le fonctionnement de la consonnification d'afr. *ie*, *ue*, et nous indique ainsi en quoi consiste la « bascule » des diphtongues.

La Chaussée (1974 : 33, 96, 203) à propos du devenir du produit de cette consonnification écrit : « Le premier [élément de la diphtongue] passe à la spirante correspondante, mais *explosive*, ce qui assure sa survivance » (p. 203, italiques de l'auteur, noter que « spirante » ici veut dire semi-voyelle). Son raisonnement est ainsi le suivant : les diphtongues *ie*, *ue* sont comme les autres diphtongues promises à terme à la monophthongaison, et si les deux éléments demeurent distincts, c'est qu'il ne s'agit plus d'une diphtongue, la première partie étant devenue consonne. Mais, dit La Chaussée, s'émanciper de la diphtongue en devenant consonne est une condition nécessaire mais non suffisante pour survivre : encore faut-il pouvoir s'accrocher à un hôte et former avec lui un groupe solidaire. Nous adhérons à cette vision : c'est seulement cette constitution d'un groupe solidaire, c'est-à-dire d'une attaque branchante, qui garantit les semi-voyelles contre l'élimination.

Il est utile ici de faire la comparaison avec la première consonnification qu'a connue la langue. On a en effet assisté très tôt (avant le 1^{er} siècle selon La Chaussée 1974 : 174), on le sait, à une semblable consonnification des voyelles brèves hautes et moyennes i/e et u/o en j et w respectivement lorsqu'elles étaient en hiatus avec une voyelle subséquente : *rābia* > °*rabja* > *rage*, *vīnea* > °*vinja* > *vigne*, *vidua* > °*wēdwa* > *veuve*, *coagulāre* > °*kwagulāre* > *cailler* (Grandgent 1934 : § 136 sq, Väänänen 1981 : §§ 77-78). Mais il y a une différence cruciale entre cette première consonnification et la seconde, celle qui concerne afr. *ie*, *ue* : si le processus qui transforme la voyelle en consonne est identique, le résultat de la première consonnification est un groupe

hétérosyllabique (VC,j/wV) et non pas, comme pour la seconde, un groupe tautosyllabique (V.Cj/wV).

Le caractère hétérosyllabique de C,j/w issu de la première consonnification se manifeste par le fait que j/w se renforcent, ce qui suppose que le glide est en *position forte*, c'est-à-dire appuyée en attaque après C en coda (Ségéral et Scheer 2001). On a ainsi les évolutions j > dʒ (ou tʃ en fonction du voisement de la consonne précédente) et w > v. La consonne en coda, d dans *wīd.wa* > *veuve*, b dans *rāb.ja* > *rage* chute ensuite selon la règle.

Dans la seconde consonnification, le caractère tautosyllabique du groupe C+glide apparaît clairement dans le cas du groupe initial : #pj dans [pj]erre (10b), et plus généralement tout groupe initial #C+glide, est nécessairement un groupe solidaire. S'il était disjoint, en effet, on aurait à l'initiale de mot une séquence hétérosyllabique coda-attaque. Or ces groupes sont proscrits dans tous les stades évolutifs de la langue, latin classique, vulgaire, proto-français, ancien français, français moderne (et de même dans beaucoup d'autres langues) : il n'y a pas de #r.t, #l.p etc. à l'initiale, et donc #p.j ne saurait exister. Dans le cas de la première consonnification, cette même interdiction aboutit à la perte d'un des deux éléments de la séquence hétérosyllabique proscrite : dans *k.waglāre* > *cailler* le k se maintient mais le glide chute, dans *d.jumu* > *jour*, le j se renforce en dʒ et c'est la consonne (d) qui est perdue¹⁵.

Et dans l'exemple de °cathedra > afr. *chaiere*, on comprend pourquoi la consonnification n'a pu avoir lieu : le t précédant la diphtongue tombe de bonne heure et ne peut servir d'hôte au yod produit par une consonnification hypothétique. La raison pour laquelle °cathedra ne produit pas de formes en rr en afr. est ainsi que la consonnification, qui seule aurait pu transformer la diphtongue *ie* en yod + voyelle brève (jɛ) — ce qui aurait permis au r suivant de géminer, n'a pas pu avoir lieu.

Cette apparition, tardive, dans la langue, de la possibilité des attaques branchantes C+glide est un événement considérable : en latin comme en proto-français, les sonantes r et l peuvent seules constituer des seconds éléments d'attaques branchantes (Niedermann 1985 : §§ 109-110). Cette possibilité pour les glides, réapparue en ancien français, perdue dans le français moderne.¹⁶ Les apparentes anomalies dans la distribution — par ailleurs

¹⁵ Afr. *coallier*, où le w n'est ni perdu ni ne se renforce, suppose un groupe solidaire comme lors de la seconde consonnification. De telles formes semblent indiquer que la première consonnification a connu quelque variation produisant généralement des glides hétérosyllabiques, qui donc chutent (afr. *cailler*), mais aussi parfois, déjà, homossyllabiques et pour cette raison maintenus (afr. *coailler*).

¹⁶ Ajoutons que cette nouvelle position possible pour les glides, caractéristique du français jusqu'à nos jours, est aussi la raison pour laquelle on ne constate pas de processus de palatalisation de leur fait : les palatalisations par yod sont des processus intervenant seulement lorsque yod est en position d'attaque après consonne, c'est-à-dire en position forte, dans un groupe hétérosyllabique (Ségéral et Scheer 2001).

régulière – des aboutissements $r/rr < \delta r$, que l'on constate à droite des diphtongues ouvvrantes, est ainsi l'occasion privilégiée d'apercevoir l'émergence de cette possibilité.

4 Conclusion

Nous avons montré que l'interprétation que Pierre Fouché donne de l'évolution lat. tr, dr intervocaliques $>$ afr. r ou afr. rr (variation qui traduit une réalité phonétique et non pas seulement graphique) est fondamentalement correcte : on trouve r simple après voyelle longue, rr gémigné après voyelle brève. L'événement crucial pour le devenir de la langue a été l'allongement tonique qui s'est produit dans la période proto-française après la ruine de la longueur latine. Cet allongement sous l'accent n'a lieu toutefois qu'en position libre : il est inhibé en position entravée. Les longues sont ainsi seulement les toniques en syllabe ouverte. Toutes les autres voyelles, toniques en syllabe fermée ou atones en syllabe ouverte ou fermée, sont brèves. C'est cette longueur proto-française issue de l'accent tonique qui conditionne l'aboutissement en r ou rr .

Tout d'abord, tr et dr se confondent en δr , puis le δ tombe et cette chute déclenche un allongement compensatoire du r sur sa position, vacante. Cet allongement crée une gémignée rr qui entrave la voyelle précédente, libre avant cela. Les voyelles longues entravées étant proscrites, la gémignation compensatoire de $r < \delta r$ est donc inhibée après voyelle longue (= tonique). La gémignation ne s'observe que si la voyelle à gauche de δr est brève, c'est-à-dire atone. Fondamentalement, on a $l\grave{a}tro >$ *lere* avec r simple, mais $latr\grave{o}ne >$ *larron* avec r gémigné.

Mais, contrairement aux autres voyelles où la distribution de r/rr est complémentaire, on relève pour les deux diphtongues ouvvrantes afr. ie, ue des formes concurrentes tantôt avec r simple, tantôt avec la gémignée rr (*petra >* afr. *piere/pierre*). Les formes avec gémignée n'admettent qu'une seule conclusion étant donné la situation générale : la diphtongue précédente avait valeur d'une voyelle brève au moment de la gémignation compensatoire de r . Or le processus qui transforme effectivement ie, ue en voyelles brèves est bien connu dans la littérature : il s'agit de la bascule des diphtongues, qui est en réalité une consonnification de leur premier élément ie, ue $>$ je, we. Seules ces diphtongues ouvvrantes sont concernées puisqu'elles seules possèdent en premier élément une voyelle haute apte à se consonnifier. C'est l'apparition, suite à ce processus de consonnification du premier élément de la diphtongue, d'une voyelle brève qui explique la présence de gémignées $rr <$ tr/dr à droite de ces voyelles.

L'existence de doublons du type afr. *piere/pierre* montre toutefois que la consonnification a été durant une période dont il est difficile de préciser la

durée, optionnelle : afr. *piere* est la forme attendue après voyelle longue, donc avec ie non consonnifié.

Nous cessons l'enquête ici faute de place, mais ce locus de variation en appelle un autre qui sera traité ailleurs : on relève en afr. des formes en apparence non diphtonguées qui répondent à lat. \ddot{e} , \ddot{o} toniques par afr. e , o . Ainsi lat. *mel* $>$ afr. *miel/mel*, *cor* $>$ *cuer/cor*. Si le statut du type afr. *mel*, *cor* demande à être examiné notamment quant à sa provenance géographique (i.e. dialectale), il est possible que ces formes s'expliquent par la même consonnification de ie, ue ($<$ uo) dont le produit, le glide j/w , s'est ou non constitué avec la consonne précédente en groupe solidaire (attaque branchante). Comme indiqué en § 3.5, si un tel groupe tautosyllabique a été créé, le résultat est la conservation de j/w (*miel*) ; si le produit de la consonnification est disjoint, le j/w est perdu puisque des groupes hétérosyllabiques ne sont pas admis en début de mot.

Bibliographie¹⁷

- BOURCIEZ, Edouard et BOURCIEZ, Jean (1967) *Phonétique française*, 9^e éd., Paris, Klincksieck.
- BUCCI, Jonathan (2013) « Voyelles longues virtuelles et réduction vocalique en coratin », *Canadian Journal of Linguistics*, 58, p. 397-414.
- CARTON, Fernand (1974) *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.
- CHIERCHIA, Gennaro (1986) « Length, syllabification and the phonological cycle in Italian », *Journal of Italian Linguistics*, 8, p. 5-34.
- FARNETANI, Edda et KORI, Shiro (1986) « Effects of syllable and word structure on segmental durations in spoken Italian », *Speech Communication*, 5, p. 17-34.
- FOUCHÉ, Pierre (1966-1973) *Phonétique historique du français*, 3 vols, Paris, Klincksieck.
- GESS, Randall (1998a) « Compensatory lengthening and structure preservation revisited », *Phonology*, 15, p. 353-366.
- (1998b) « Old French NoCoda effects from constraint interaction », *Probus*, 10, p. 207-218.
- GGHF : MARCHELLO-NIZIA, Christiane, COMBETTES, Bernard, PRÉVOST, Sophie et SCHEER, Tobias (dir.) *Grande grammaire historique du français*, Berlin, Mouton de Gruyter (à paraître).
- GRANDGENT, Charles H. (1934) *An Introduction to Vulgar Latin*, New York, Hafner.
- KAYE, Jonathan et LOWENSTAMM, Jean (1984) « De la syllabité », in F. Dell, D. Hirst et J.-R. Vergnaud, (éds), *Forme sonore du langage*, Paris, Hermann, p. 123-159.
- KENSTOWICZ, Michael (1994) *Phonology in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell.

¹⁷ Les références suivies de « WEB » sont disponibles à l'adresse : <http://www.unice.fr/scheer>.

- LA CHAUSSÉE, François de (1974) *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- LOWENSTAMM, Jean (1996) « CV as the only syllable type », in J. Durand et B. Laks, (éds), *Current Trends in Phonology. Models and Methods*, vol. 2, Salford, Manchester, ESRI, p. 419-441.
- MERK, Georges (1983) « Pourquoi un seul r dans père, mère et frère ? », *Revue de Linguistique Romane*, 47, p. 335-351.
- NIEDERMANN, Max (1985) *Précis de phonétique historique du latin*, Paris, Klincksieck.
- NYROP, Kristoffer (1914) *Grammaire Historique de la Langue Française. Tome 1: Histoire générale de la langue française, Phonétique*, 3^e éd., Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- POPE, Mildred (1952) *From Latin to Modern French with especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester, Manchester University Press.
- RHEINFELDER, Hans (1976) *Altfranzösische Grammatik. Erster Teil. Lautlehre*, 5. Auflage München, Hueber.
- SCHEER, Tobias (2004) *A Lateral Theory of Phonology*, vol. 1 : *What is CVCV, and why should it be?*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- (2014) « Muta cum Liquida in the Light of Tertia Sardinian Metathesis and Compensatory Lengthening Lat. tr > Old French rr », in M.-H. Côté et E. Mathieu, (éds), *Variation within and across Romance Languages. Selected papers from the 41st Linguistic Symposium on Romance Languages*, Ottawa, Amsterdam, Benjamins, p. 77-99.
- (2015) *Précis de structure syllabique. Accompagné d'un appareil critique*, Lyon, ENS Editions.
- SÉGÉRAL, Philippe et SCHEER, Tobias (2001) « Les séquences consonne + yod en gallo-roman », *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 30, p. 87-120.
- (2008) « The Coda Mirror, stress and positional parameters », in J. Brandão de Carvalho, T. Scheer et P. Ségéral, (éds), *Lenition and Fortition*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 483-518.
- STRAKA, Georges (1979) *Les Sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, Klincksieck.
- TOBLER, Adolf et LOMMATZSCH, Erhard (1925-95) *Altfranzösisches Wörterbuch*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- VÄÄNÄNEN, Veiko (1981) *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck.
- WETZELS, Leo et SEZER, Engin (éds), (1986) *Studies in Compensatory Lengthening*, Dordrecht, Foris.

Elena Llamas-Pombo

Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation

1 Préliminaires sur le statut linguistique de la graphie et de la ponctuation¹

Appliquée à l'ancien et au moyen français, notre théorie graphématique a pour finalité de rendre explicite en termes linguistiques la compétence scripturaire des usagers de la langue médiévale. Mais cette théorie doit incorporer nécessairement une théorisation de la variance, étant donné que celle-ci est intrinsèque aux pratiques médiévales de la langue écrite. Nous nous proposons d'y contribuer à travers l'identification des paramètres de la variation graphique, tout en considérant les différents rapports que l'écriture maintient avec l'oralité, ainsi que les trois plans de signes graphiques : a) la *graphie du mot*, constituée par les graphèmes et par les signes graphiques non alphabétiques du mot ; b) la *ponctuation de l'énoncé*, constituée par les signes de séquence et les signes d'énonciation ; c) la *segmentation ou ponctuation au niveau du texte*².

Cependant, un tel examen requiert un questionnement préliminaire d'ordre épistémologique : quel est le statut du code graphique en tant que composant de la grammaire ?

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre du Projet de recherche FFI2013-41355-P (Ministerio de Economía y Competitividad, Espagne, Plan Estatal I+D+i 2013-16), intitulé *Marqueurs pragmatiques et oralité en linguistique historique du français*. Nous tenons à remercier les membres du Comité de lecture de ce livre, ainsi que notre collègue Susan Baddeley, pour leur lecture critique de cette contribution, dont nous assumons l'entière responsabilité.

² Nous retenons ici la terminologie de plusieurs théoriciens de la ponctuation, dans la mesure où elle est utile à la description de l'écrit médiéval. Au deuxième niveau, nous préférons *ponctuation de l'énoncé* à *ponctuation de la phrase*, parce que ce dernier terme, présent dans les classements de Catach (1980 : 18) et de Tournier (1980 : 37-38) relève plutôt de la syntaxe du français moderne. Au niveau de l'énoncé, Anis (1988) dégage deux classes de signes, *syntagmatiques* et *polyphoniques*, que Dahlet (2003) nomme *signes de séquence* et *signes d'énonciation*. Au troisième niveau, Catach (*ibid.*) classe dans la *ponctuation au niveau du texte* les signes que Tournier (*ibid.*) désigne par le terme de *ponctuation métaphrasique* (« ponctuation au niveau au-dessus de la phrase »).